

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RVD

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

15357

Matricule : 7394

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUSETI SOUAD

Date de naissance : 13/06/62

Adresse :

Tél. 0658573946

Total des frais engagés :

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**Dr. HAMRITI Loubna**

Chirurgien Dentiste  
Spécialiste en Parodontie  
Bd. Oum Rabiaa Res. Abouab Oum Fakir  
Imme. D 6ème Etage Appt. N° 13 Ome  
Casablanca - Tel : 022.89.21.375

Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/11/18

Nom et prénom du malade : MOUSETI SOUAD

Age:

Lien de parenté :  Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : SJS (Atopic)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/11/18

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS  
ACCUEIL  
06 JAN 2017

06 JAN 2017

06 JAN 2017

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
	<p><i>Dentaire Dentist D 24</i></p> <p><i>Dr. HANRIT LOUBNA</i></p> <p><i>Spécialiste en Prothèse Dentaire</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p> <p><i>Dr. HANRIT LOUBNA</i></p> <p><i>Chirurgien Dentiste</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p> <p><i>Spécialiste en Prothèse Dentaire</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p>	<p><i>Coefficient Des Travaux</i></p> <p><i>D 24</i></p>	<p><i>MONTANTS DES SOINS</i></p> <p><i>400 DA</i></p>	<p><i>DEBUT D'EXECUTION</i></p> <p><i>5/11/19</i></p>												
	<p><b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b></p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">H</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">25533412</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">D</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">B</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; padding: 5px;">35533411</td> <td style="text-align: center; padding: 5px;">11433553</td> </tr> </table> <p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>	H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	D	B	00000000	00000000	35533411	11433553	<p><i>COEFFICIENT DES TRAVAUX</i></p> <p><i></i></p>	<p><i>MONTANTS DES SOINS</i></p> <p><i></i></p>	<p><i>DATE DU DEVIS</i></p> <p><i></i></p>
H	G															
25533412	21433552															
00000000	00000000															
D	B															
00000000	00000000															
35533411	11433553															
	<p><i>Spécialiste en Prothèse Dentaire</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p> <p><i>Spécialiste en Prothèse Dentaire</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p> <p><i>Spécialiste en Prothèse Dentaire</i></p> <p><i>Spécialiste en Parodontie</i></p>	<p><i>DATE DE L'EXECUTION</i></p> <p><i>13/11/19</i></p>	<p><i>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</i></p> <p><i>DR. HANRIT LOUBNA</i></p>	<p><i>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</i></p> <p><i>DR. HANRIT LOUBNA</i></p>												

Docteur Loubna HAMRITI

Chirurgien Dentiste

Spécialiste en Parodontie

Implantologie

Diplômée de la faculté de Médecine  
de Nantes(France)



الدكتورة لبنى حمريري

طبيبة جراحية للأسنان

إختصاصية في أمراض اللثة

زرع الأسنان

خريجة كلية الطب ببنان (فرنسا)

Casablanca, le

5/11/15

الدار البيضاء، في

Facture H. M. R. I. 2015

sir Rediss

rester 100 DZD

T = 400 DZD

≠ quote cots d'intérêt

Dr. HAMRITI LOUBNA  
Chirurgien Dentiste  
Spécialiste en Parodontie

Bd. Oum Rabiaâ, Imm D - Appt. 13 Bd. Oum Rabiaâ, Oulfa( en face Club RAM) Casablanca - Tel : 05.22.89.23.43/45  
Appt. 13, Bd. Oum Rabiaâ, Casablanca - Tel : 022.89.23.43/45